

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

26 JUIN 2019
20H00

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Montréal-Ouest, tenue le 26 juin 2019, à 20h00, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest, situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents :	Maire :	M. Beny Masella	
	Conseillers :	M. Dino Mazzone	Siège 1
		Mme Elizabeth Ulin	Siège 2
		Mme Colleen Feeney	Siège 3
		Mme Maria Torres	Siège 4

Aussi présents : Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale
Maître Claude Gilbert, Greffier

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Vingt (20) résidents et visiteurs y assistaient.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité
#20190626-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 20h00.

2. Accueil des visiteurs

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 juin 2019 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
#20190626-002

4. Approbation des procès-verbaux

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'approuver les procès-verbaux des séances du Conseil tenues aux dates suivantes:

- Séance ordinaire du 27 mai 2019;
- Séance spéciale du 7 juin 2019;
- Séance spéciale du 17 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité
#20190626-003

5. Correspondance

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

6. Rapport du Maire

a) Rapport du Maire sur la situation financière de la Ville

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, M. le Maire Masella présenta un rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur. Ledit rapport fut distribué à chaque adresse municipale à Montréal-Ouest par encart dans le journal *The Informer*. Le Maire indiqua qu'il s'agit du même rapport que celui que présenta la Conseillère Feeney lors d'une séance régulière antérieure.

7. Première période de questions du public

À 20h05, M. le Maire annonça le début de la première période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général.

Norbert Bedoucha partagea sa satisfaction quant aux travaux d'infrastructure sur sa rue. Cependant, il était préoccupé du manque d'espace pour le stationnement durant les travaux en question et de l'incertitude par rapport au stationnement d'appoint. Le Maire affirma qu'il y aurait plus de tolérance en ce qui concerne l'application de la réglementation de stationnement dans certains secteurs pour la durée des travaux, surtout pour les personnes à mobilité réduite, et invita M. Demetrios Georgiou, Lieutenant de la Sureté publique à commenter l'enjeu. M. Georgiou ajouta que les zones de tolérance pourraient être prolongées au besoin.

Keith Henderson indiqua qu'il parlait au nom des amis de la bibliothèque. Il était heureux de l'annonce d'une séance conjointe en juillet avec la Ville et le Conseil d'administration de la bibliothèque. Le Maire confia que la séance ne serait peut-être pas en juillet, mais qu'elle aurait lieu néanmoins. Le résident demanda si la bibliothèque est considérée comme un bâtiment d'intérêt. Le Maire déclara que non, contrairement aux banques qui présentent des aspects de qualité architecturale. La Conseillère Feeney nota qu'ils sont mentionnés dans le nouveau chapitre du règlement du PIIA concernant l'embellissement du secteur commercial. Le résident déclara qu'un rapport devrait être fait pour analyser la valeur du bâtiment de la bibliothèque. Le Conseiller Mazzone nota que cette question fut débattue lors de la séance ordinaire précédente du conseil.

Karen Drewery se présenta à titre d'amie de la coalition contre les plastiques à usage unique. Le Maire Masella lui répondit qu'il avait reçu une pétition à ce sujet. Celui-ci avait fait l'objet d'une discussion à la table de l'Association des municipalités de banlieue et qu'il fera aussi l'objet de discussions du conseil. Il ajouta que, pour le moment, la question est de savoir s'il vaut mieux agir de manière concertée ou que chaque municipalité agisse indépendamment.

Louise Chenevert posa une question sur le dépôt sauvage de déchets de construction par les entrepreneurs sur le terrain du CP, soit un sujet qu'elle avait mentionné l'année dernière. Elle estime qu'il y a un lien entre cette problématique et la fermeture de l'écocentre de LaSalle. Le Maire indiqua que ses heures d'ouverture étaient effectivement réduites. Il ajouta que l'administration et les travaux publics pouvaient intervenir dans ce dossier.

Giuliana Pendenza demanda si la ville pouvait faire une demande d'aide financière indépendante pour la bibliothèque, au lieu d'une pour un bâtiment polyvalent. Le Maire Masella expliqua que cette idée ne fut jamais considérée puisque l'une des conditions rattachées à cette aide est que le récipiendaire doit toujours assumer une contribution partielle. Au lieu de faire une demande pour chacun des deux projets, l'une pour un nouvel aréna et une autre pour une nouvelle bibliothèque, le Conseil estima qu'il serait plus judicieux de faire une demande pour un bâtiment polyvalent puisque les ressources de la ville sont relativement limitées. La résidente répliqua que l'obtention d'une aide financière séparée pour une nouvelle bibliothèque correspondrait à l'objectif de revitalisation du secteur avoisinant. La Conseillère Ulin ajouta qu'il ne faut pas oublier que le conseil d'administration de la bibliothèque est indépendant. Le Maire indiqua que la bibliothèque est un lieu de rassemblement, mais qu'il faudrait penser à la possibilité qu'elle soit incorporée à un autre bâtiment, ce à quoi la résidente acquiesça. Le Conseiller Mazzone ajouta que la bibliothèque n'est pas seulement le bâtiment qui la contient. La bibliothèque est un lieu d'intérêt, mais son bâtiment ne l'est pas. Le débat en cours s'inscrit dans un contexte élargi concernant la bibliothèque et l'augmentation du parc immobilier surtout pour les aînés et l'augmentation des revenus fonciers de la ville. Le Maire nota également qu'il faut continuer d'appuyer la bibliothèque comme la ville l'a toujours fait.

Cynthia Nichols remercia la Conseillère Feeney et la directrice générale de lui avoir rendu visite lors de la rencontre des commerçants. La résidente partagea ses

préoccupations quant à la circulation automobile sur Westminster devant sa résidence. La Conseillère Feeney consentit que le problème fut difficile. Le Maire nota que le problème fut exacerbé aujourd'hui en raison de la panne des feux de circulation à l'intersection d'Avon.

Tanya Radhakrishna se présenta à titre de présidente du conseil d'administration de la bibliothèque. Elle expliqua les activités de la bibliothèque et indiqua qu'il n'y avait pas de solution simple à l'enjeu de relocalisation. Elle affirma que l'objectif commun doit être la réussite de la bibliothèque et qu'elle serait plus favorable à la relocalisation dans un autre bâtiment sur le même site. Elle ajouta que les amis de la bibliothèque sont un groupe d'intérêt distinct du conseil d'administration.

Keith Henderson se prononça en faveur de la reconnaissance de la valeur patrimoniale du bâtiment de la bibliothèque. Le Conseiller Mazzone indiqua que règlement du PIIA considère la valeur esthétique des bâtiments.

La première période de questions prit fin à 20h45.

8. Contrats et Greffe

a) Règlement de gestion contractuelle – rapport annuel

Conformément au septième paragraphe de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes*, un rapport fut déposé résumant les points principaux concernant l'application du règlement de gestion contractuelle de la ville en 2018.

9. Administration et finances

a) Approbation des déboursés – 17 mai au 19 juin 2019

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

Que la liste des comptes créditeurs du 17 mai au 19 juin 2019 totalisant 3 883 477,20 \$ soit approuvée et payée selon les montants indiqués.

Adoptée à l'unanimité
#20190626-004

b) Délégation de pouvoirs pour le mois de juin 2019

Il fut proposé par Conseiller Dino Mazzone, secondé par Conseiller Maria Torres et résolu:

D'approuver le rapport de la directrice générale concernant l'exercice de la délégation de pouvoirs conformément au règlement No. 2005-002 pour le mois de juin 2019.

Adoptée à l'unanimité
#20190626-005

10. Service d'urbanisme

a) Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Conseiller Colleen Feeney, et secondé par Conseiller Elizabeth Ulin et résolu:

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 19 juin 2019.

2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
455 Brock Nord	Modifications au palier et à l'escalier avant et application de crépi au mur de fondation avant;
91-93 Roxton	Remplacement de six fenêtres de sous-sol;
8019-8021 Avon	Remplacement de sept fenêtres de sous-sol;
146 Wolseley Nord	Refaire le revêtement de l'escalier et du palier avant;
127 Wolseley Nord	Remplacement de six fenêtres;
222 Percival	Construction d'une remise de jardin dans la cour;

69-71 Westminster Nord Remplacement de trois fenêtres de sous-sol de la façade arrière.

3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
42 Banstead	Fermeture d'une porte latérale;
91-93 Roxton	Remplacement de dix-sept fenêtres;
216 Ballantyne Nord	Remplacement de l'escalier et du palier avant;
441-443 Hudson	Remplacement de douze fenêtres et d'une porte.

4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
232 Brock Nord	Remplacement de vingt-huit fenêtres;
14 Rennie	Retrait de l'escalier et du palier avant et construction d'un balcon.

Adoptée à l'unanimité
#20190626-006

11. Travaux publics

a) Protocole d'entente dans le cadre du programme PRIMEAU (phase 2) – Avenues Crestwood et Wolseley

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a présenté une demande de subvention dans le cadre du programme PRIMEAU (phase 2) en vertu des résolutions #20180626-013 et #20181029-011 pour la réalisation de travaux de remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout sur les Avenues Crestwood et Wolseley;

ATTENDU que cette demande a été acceptée le 27 novembre 2018 et qu'un protocole d'entente a été transmis le 6 juin 2019 pour approbation par le Conseil, afin de déterminer le montant de l'aide consentie, les conditions qui s'y rattachent et les responsabilités respectives de la Ville et du gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

1) Que la Ville de Montréal-Ouest accepte le protocole d'entente proposé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation aux fins du versement d'une aide financière s'élevant à 1 020 300 \$ dans le cadre du programme d'infrastructures cité en titre (dossier 2025007).

2) Que le Maire Beny Masella soit autorisé à signer cette entente au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité
#20190626-007

12. Ressources humaines

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

13. Nominations

a) Désignation du Maire suppléant

NOTE Les titulaires les plus récents du poste de Maire suppléant en commençant par le titulaire le plus récent furent les Conseillers Dino Mazzone, Colleen Feeney, Maria Torres et Elizabeth Ulin.

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

1) Que la Conseillère Elizabeth Ulin soit nommée à titre de maire suppléante pour les mois d'août, septembre, octobre et novembre 2019.

2) Que la Conseillère Elizabeth Ulin soit aussi désignée pour remplacer, au besoin, M. le Maire Beny Masella au Conseil d'agglomération et qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise à ce propos, si nécessaire, au Conseil d'agglomération.

3) Que cette nomination prenne effet le 1^{er} août 2019.

Adoptée à l'unanimité
#20190626-008

b) Comité corridor vert

ATTENDU qu'Hydro-Québec prévoit de refaire la ligne électrique aérienne qui traverse le territoire de Montréal-Ouest et, à cette occasion, de réaménager le terrain sous-jacent, lequel est sa propriété ;

ATTENDU qu'Hydro-Québec est intéressée à collaborer avec la Ville en vue de l'acceptabilité sociale de ce projet, et à être informée en ce sens des enjeux locaux associés à celui-ci ;

ATTENDU qu'il serait approprié de regrouper à cette fin les différents intéressés ;

ATTENDU qu'un moyen de ce faire est de former un comité consultatif ;

EN CONSÉQUENCE :

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu :

1) Que soit constitué un comité ad hoc appelé Corridor Vert dont le mandat sera :

- de véhiculer l'information ;
- d'élaborer et articuler une vision partagée ;
- de formuler des recommandations à Hydro-Québec et à la Ville.

2) Que les personnes suivantes soient nommées membres votants dudit comité consultatif :

Administration municipale :

- Me Raffaella Di Stasio.

Membres du conseil :

- M. Dino Mazzone ;
- Mme Maria Torres.

Membres résidents :

- Mme Laura Cousineau ;
- M. Charles Dejean ;
- M. Nicolas Lalla ;
- M. John Limeburner ;
- M. Remo Rotili.

3) Que soit abrogée la résolution # 20190617-003.

Adoptée à l'unanimité
#20190626-009

14. Rapports des Conseillers

a) Siège numéro 3

Colleen Feeney, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Urbanisme, Finances, Administration et Ressources humaines.

b) Siège numéro 4

Maria Torres, conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Environnement, Travaux publics et Bâtiment.

c) Siège numéro 1

Dino Mazzone, Conseiller, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Sécurité publique et Financement de projets spéciaux.

d) Siège numéro 2

Elizabeth Ulin, Conseillère, fit rapport sur les activités relevant de son portefeuille en Communications, Loisirs et Culture.

15. Dépôt de documents

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

16. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

Aucun sujet ne fut traité sous ce point.

17. Seconde période de questions du public

À 21h15, M. le Maire annonça le début de la seconde période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers sur tout sujet d'intérêt général.

Cynthia Nichols suggéra la tenue d'un vrai feu de joie à la Saint-Jean-Baptiste. La Conseillère Ulin expliqua que la ville doit se conformer aux exigences du Service de sécurité incendie de Montréal.

Louise Chenevert demanda qui siège au Comité corridor vert. Elle aurait aimé y être nommée et fut surprise de ne pas y avoir été invitée puisque les responsables ont son adresse électronique. Le Conseiller Mazzone lui répondit qu'il avait essayé de la rejoindre sans succès pour une raison quelconque. La Conseillère Torres dit qu'elle en était navrée, mais que la résidente serait la bienvenue lors de la journée « portes ouvertes » organisée par Hydro-Québec dont la date n'est pas encore connue. La résidente se demandait quels membres du comité représentaient les usagers du terrain d'Hydro-Québec, notamment les promeneurs de chien. La directrice générale indiqua que certains membres vivent à proximité de la ligne électrique aérienne et d'autres non. Dans tous les cas, les résidents pourront participer aux consultations.

Kathy Faludi aborda la question d'un panneau d'arrêt autour de Brock, Westover et Ballantyne qui est à peine visible d'un côté. Le Maire Masella indiqua qu'il transmettra l'information. Au sujet de la consultation à propos du programme de MADA désignant la ville comme municipalité amie des aînées, la résidente confia que les résidents n'ont pas l'impression d'être suffisamment informés et interpellés, bien qu'elle ait participé à deux réunions dans le cadre du projet. Elle prit seulement connaissance du Comité corridor vert aujourd'hui et aurait aimé en être informée avant ; elle a l'impression que les mêmes personnes font partie de toutes les initiatives. La Conseillère Torres indiqua que d'autres personnes pourront partager leurs avis lors des consultations. La résidente affirma qu'elle avait participé bénévolement au Comité de circulation et de sécurité il y a deux ans et, après la deuxième réunion, ne pas avoir été rappelée. La Conseillère Ulin mentionna qu'elle avait entendu ce que la résidente avait dit à propos de la communication et de l'information quant à certains sujets d'intérêt.

Deborah Marcogliese demanda s'il y aura une consultation concernant le plan de MADA avant son adoption. La Conseillère Feeney lui répondit qu'il devrait possiblement avoir une mesure pour sonder le public. La résidente demanda également si les excréments de chien pourraient être compostés. La Conseillère Torres prit note de cette idée.

Norbert Bedoucha demanda si l'école Edinburgh est à Montréal-Ouest ou Côte-Saint-Luc. Le Maire indiqua que l'avant est à Montréal-Ouest et l'arrière à Côte-Saint-Luc. Le résident voulut savoir qui serait responsable advenant un accident sur le terrain de l'école. Le Maire répondit qu'à sa connaissance, la commission scolaire serait responsable. Le résident demanda aussi si les séances du conseil pouvaient être diffusées par le web.

Louise Chenevert suggéra que toutes les présentations d'Hydro-Québec soient tenues en septembre au lieu d'août. Celles-ci devraient aussi être mentionnées dans le journal The Informer.

18. Levée de la séance

À 21h40, aucune autre question n'étant posée,

Il fut proposé par Conseiller Elizabeth Ulin, et secondé par Conseiller Dino Mazzone et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité
#20190626-010

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

*Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées
aux archives municipales dans le dossier Archives-20190626*